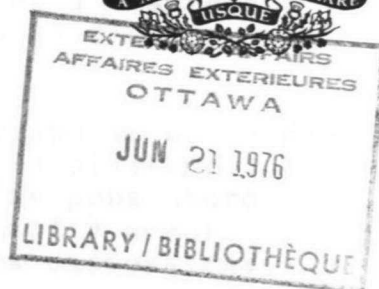


STATEMENT DISCOURS



ALLOCUTION PRONONCÉE
PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
M. ALLAN J. MACÉACHEN,
DEVANT LE COMITÉ
CANADA-ISRAËL
LE 29 AVRIL 1976

(TRADUCTION)

Rabbin Plaut, monsieur l'Ambassadeur Shalev, distingués invités d'honneur, mesdames et messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de m'avoir si aimablement invité à vous adresser la parole aujourd'hui. Comme vous le savez, je m'adressais, le 26 février, aux membres de la Synagogue Beth Tzedec de Toronto; le 11 mars, je rencontrais des représentants du Comité Canada-Israël et, lundi dernier, des représentants du Congrès juif du Canada. Ce dialogue constitue un échange de vues sur des sujets d'intérêt commun. Ainsi, nos deux dernières rencontres nous ont permis d'examiner sérieusement huit questions qui continueront à nous intéresser au fur et à mesure que nous nous engageons sur la voie que nous a si éloquemment tracée votre président.

Comme ce déjeuner n'est qu'une étape de notre dialogue sur des questions qui intéressent tout particulièrement la communauté juive, vous comprendrez que je ne peux aborder aujourd'hui tous les sujets qui vous tiennent à coeur. D'ailleurs, ceux-ci ont fait et feront l'objet d'autres discussions.

Je me propose plutôt de vous parler de ma visite de janvier dernier en Israël et des discussions que j'ai eues avec ses dirigeants. Ce voyage avait pour objectifs de réaffirmer l'importance que nous attachons aux relations bilatérales entre nos deux pays et de rappeler, dans le contexte de ma visite au Moyen-Orient, que nous appuyons fermement Israël en réclamant une solution juste et pacifique du conflit dans cette région, c'est-à-dire une solution qui reconnaisse et respecte ses droits fondamentaux. Même si de nombreux liens officiels et autres témoignent de la solidité de nos relations, j'ai tout de même crû qu'une visite officielle du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures s'imposait après un intervalle de près de sept ans. Je voulais en outre rencontrer les dirigeants israéliens et m'entretenir avec eux de certaines questions internationales qui nous sont d'un intérêt commun.

Je dois ajouter que mon désir de me rendre en Terre Sainte était aussi motivé par des raisons personnelles, étant donné mon intérêt pour les nombreux sites religieux et historiques qui sont une composante si vitale de notre héritage commun. De plus, je voulais voir de mes propres yeux certaines des nouvelles communautés que les Israéliens ont créées avec tant de succès et comprendre mieux les raisons pour lesquelles ces nouvelles formes d'organisation sociale se sont non seulement épanouies dans leur cadre naturel, mais ont également produit un aussi grand nombre de citoyens et de chefs dynamiques.

Si vous le voulez bien, je vous dirai maintenant quelques mots des discussions que j'ai eues avec M. Allon, le ministre des Affaires étrangères d'Israël. Soit dit en passant, M. L'Ambassadeur m'a confié qu'il était plus facile pour moi de prononcer Allon que pour vous de prononcer MacEachen. J'espère faire honneur au nom de M. Allon, mais je veux surtout rendre hommage à la forte impression qu'il m'a laissée lors d'entretiens cordiaux au cours desquels nous sommes expliqués nos positions respectives sur de nombreux sujets et avons exploré de nouvelles voies de coopération entre nos deux pays.

J'ai profité de cette occasion pour réaffirmer que la sécurité d'Israël est toujours la clef de voûte de la politique canadienne à l'égard du Moyen-Orient, et pour souligner que c'est là un principe que nous défendons très activement devant diverses instances internationales. De toute évidence, nous nous refusons à participer aux efforts visant à saper la légitimité de cet Etat au sein d'organismes internationaux et nous nous efforçons d'expliquer clairement notre politique à ce chapitre. Le Rabbin Plaut a d'ailleurs mentionné certains cas intéressants sur lesquels je reviendrai au cours de mon allocution.

Passant ensuite à nos échanges commerciaux bilatéraux, j'ai assuré mon hôte et, du fait, mes concitoyens que le Canada était prêt à étudier avec Israël les mesures à prendre pour faciliter l'accès de ce pays à notre marché et que le Gouvernement canadien serait heureux de le consulter sur les façons d'améliorer l'ensemble de notre coopération économique. Je lui ai suggéré qu'il serait bon que des hauts fonctionnaires de nos deux gouvernements se rencontrent pour trouver des moyens pratiques de nous rapprocher de cet objectif commun.

A titre d'exemple, j'ai mentionné que la Société pour l'expansion des exportations avait été active en Israël et qu'elle avait déjà avancé des crédits considérables. J'ai ajouté qu'elle est toujours en lice et prête à étudier les demandes au mérite. Le ministre des Affaires étrangères a, pour sa part, formulé l'idée fort intéressante et valable que le développement de notre coopération économique pourrait être favorisé par la création d'un comité mixte d'hommes d'affaires et de fonctionnaires qui se réuniraient régulièrement. Bien que nos deux peuples entretiennent de très nombreux contacts officieux et que nos hommes d'affaires se visitent mutuellement, il serait bon que nous établissions, par le biais d'un tel comité, un cadre de coopération économique mieux structuré. J'ai proposé l'idée à mes collègues du Cabinet qui l'ont reçue favorablement, leur point de vue étant que la mise sur pied d'un mécanisme officiel peut favoriser nos relations bilatérales. M. Shalev m'a informé qu'il appartient maintenant aux fonctionnaires de nos deux gouvernements d'exécuter cette décision politique et de créer un cadre officiel qui favorisera le développement de notre coopération.

J'ai été particulièrement intrigué par la description que m'a faite M. Allon des programmes de développement mis sur pied par Israël dans diverses régions du monde. Ce petit pays, en proie à de nombreuses difficultés, n'a toutefois pas fait la sourde oreille au défi global que pose le développement des régions défavorisées du tiers monde. Mon Gouvernement étudie actuellement la possibilité de projets canado-israéliens de développement fondés sur une mise en commun de nos approches et de nos ressources complémentaires. Il me semble que la réalisation de projets conjoints de développement dans des pays du tiers monde nous permettrait d'exprimer nos valeurs communes et de mettre en pratique les idéaux que nous partageons en matière de développement international.

J'ai voulu, par ma visite, affirmer clairement qu'en dépit des difficultés présentes que suscite le conflit du Moyen-Orient, nous ne devons pas oublier notre objectif à long terme, qui est de développer nos relations avec Israël. J'ai aussi voulu rappeler que malgré notre inquiétude légitime face à certains faits qui se produisent au sein des Nations Unies et d'autres organismes internationaux, il existe un secteur d'activités où nos deux pays peuvent probablement contribuer davantage à resserrer les liens qui les unissent au tiers monde que ne peuvent le faire les beaux discours prononcés lors des rencontres internationales, ce qui ne veut toutefois pas dire que je mets leur valeur en doute. Si ma visite devait donner lieu à la création d'un comité économique mixte Canada-Israël ainsi qu'à un effort conjoint d'aide au tiers monde, je crois qu'elle n'aura pas été inutile.

J'ai aussi réitéré au ministre des Affaires étrangères notre volonté d'accroître nos consultations au niveau de la politique internationale. Outre notre désir d'approfondir nos relations bilatérales, il me semble qu'il y a lieu de nous consulter plus souvent sur des questions internationales qui sont d'un intérêt vital pour vous, surtout en ce qui concerne le Moyen-Orient.

De plus, j'ai été particulièrement heureux de l'attitude très positive du Gouvernement d'Israël à l'égard d'HABITAT. Comme vous le savez, M. Allon m'a confirmé officiellement la participation de son pays et a souligné que le concept d'HABITAT était très cher à son cœur, à celui du peuple israélien et à celui de Moshe Safdie, architecte israélien qui a construit le premier "Habitat" pour l'Exposition de 1967 à Montréal. Au cours de nos échanges fort utiles et instructifs, j'ai invité M. Allon à se rendre en visite officielle au Canada, invitation qu'il a acceptée. Il nous faut maintenant trouver une date qui nous convienne mutuellement cette année, de sorte que cette visite soit un autre pas vers l'amélioration et la consolidation de nos relations bilatérales. Comme le sait M. l'Ambassadeur Shalev qui m'a accompagné en Israël, j'ai eu le grand honneur d'avoir un long entretien privé avec le Premier ministre qui m'a bien renseigné sur l'attitude de son pays face aux futures négociations visant à instaurer la paix au Moyen-Orient. Enfin, pour clore mes entretiens avec les principaux dirigeants israéliens, j'ai été reçu par le Président lui-même.

Comme je l'ai déjà dit, mes hôtes m'ont intéressé aux nouvelles formes de vie communautaire en Israël et m'ont aimablement organisé une tournée du nord du pays. Je me suis arrêté au kibboutz Gonen ainsi qu'au village coopératif de Kfar Yuval, et j'ai visité la vallée de Hula. Ce voyage, certainement essentiel pour quiconque veut mieux comprendre la personnalité et la force de caractère du peuple israélien, a été pour moi une expérience unique. J'ai été impressionné par les résultats atteints grâce à la qualité de leur planification, à leur détermination, à leur dur labeur et à leur courage. Ces établissements sont un hommage à l'esprit des pionniers qui les ont édifiés et je suis reconnaissant d'avoir pu les voir à l'oeuvre et les écouter. J'en suis venu à la conclusion que ces contacts personnels m'ont fait beaucoup mieux comprendre le peuple israélien et que ma tournée de la vallée de Hula m'a profondément sensibilisé à l'importance vitale qu'attache Israël à un règlement juste et équitable de ses problèmes frontaliers.

Si vous le permettez, M. le Président, je reviendrai maintenant sur un sujet que vous avez mentionné et qui me tient particulièrement à coeur, à savoir l'appui que le Canada accorde aux droits légitimes d'Israël au sein des Nations Unies et d'autres instances.

A mon avis, les positions que nous avons adoptées jusqu'ici s'avèrent fondées sur des principes de justice que nous défendons fermement et de façon positive. Pour ce qui est du Moyen-Orient, je m'efforce de faire en sorte que notre politique étrangère s'inspire de principes qui nous sont mutuellement acceptables. Comme le Rabbin Plaut l'a mentionné, leur application pose parfois des problèmes réels. Toutefois, il a rappelé le cas le plus notoire où le Canada a pu prendre sans équivoque la défense de certains principes fondamentaux. L'automne dernier, au cours de la trentième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, nous nous sommes opposés à la résolution liant le sionisme au racisme; le Canada est intervenu contre son adoption aux Nations Unies, il a voté contre la résolution et fait des démarches diplomatiques auprès de nombreux gouvernements; je me suis en outre prononcé contre la résolution lors de ma visite du Moyen-Orient et de certains pays arabes. Devant la presse jordanienne, j'ai en fait qualifié cette résolution de "fâcheuse, nuisible et destructrice" et j'étais prêt à répéter dans le monde arabe les mots mêmes qui ont été prononcés à la Chambre des communes, ce qui témoigne de la force de nos convictions. Etant donné qu'à notre avis, l'esprit de cette résolution entachait deux résolutions connexes concernant le programme de la décennie d'action contre le racisme des Nations Unies et la tenue d'une conférence des Nations Unies sur le racisme en 1978, nous avons également voté contre ces deux résolutions parce qu'elles étaient des déclarations de principe.

J'espère, mesdames et messieurs, que vous êtes réconfortés et rassurés comme je le suis par le fait que le Parlement du Canada, les députés de la Chambre des communes et les membres du Sénat ont adopté à l'unanimité une résolution condamnant en termes non équivoques l'adoption de cette résolution aux Nations Unies. Ces trois organes législatifs ont probablement été les seuls au monde à prendre une telle mesure. Comme ce sujet déplaisant est réapparu lors de rencontres d'experts des Nations Unies, je voudrais vous parler de certains faits qui se produisent au sein des institutions spécialisées et techniques des Nations Unies; on constate malheureusement que les débuts au sein de ces institutions ne sont pas au-dessus de considérations politiques qui nuisent considérablement à leur fonction première. A notre grand regret et en dépit de notre opposition, le texte ouvertement provocateur et gratuit qui assimilait le sionisme au racisme a été présenté en décembre lors d'un débat de l'UNESCO sur une proposition de déclaration internationale au sujet des moyens de grande information. Le Canada a soutenu avec force que l'introduction d'éléments auxquels un nombre significatif de délégations s'opposaient rendrait impossible la réussite des délibérations, tout en ternissant la réputation de l'UNESCO au sein de la communauté internationale. Lorsque nous nous sommes aperçus de l'inutilité de nos interventions fondées autant sur des considérations pratiques que sur des points de principe, à l'instar d'autres nations qui partageaient nos vues, nous avons préféré nous retirer du débat pour manifester, de la façon qui nous semblait alors la plus appropriée, notre opposition à l'introduction de telles questions aux Nations Unies. Mon collègue, le ministre d'Etat aux Affaires urbaines, a d'ailleurs avec mon approbation soulevé cette question dans son discours, et il a cité certains propos que je tenais sur l'UNESCO devant un autre auditoire. Nous nous préparons maintenant à une très importante conférence internationale qui se tiendra sous peu au Canada et à l'égard de laquelle notre pays a un grand intérêt et de lourds engagements qu'il partage avec l'humanité tout entière. Nous ferons tout notre possible pour faire progresser cette conférence et la maintenir dans le cadre des grands thèmes proposés, mais si des questions politiques inopportunes y sont soulevées, le Gouvernement canadien saura prendre ses responsabilités comme il l'a fait en d'autres occasions comme celles dont je vous ai parlé aujourd'hui.

Vous allez croire, Rabbin, que j'essaie désespérément de retarder le début de la période de questions, mais j'aimerais commenter brièvement la conclusion politique à laquelle je suis venu à la suite de mon voyage au Moyen-Orient, surtout en ce qui concerne la possibilité d'un règlement imminent du conflit.

Je suis revenu en saisissant beaucoup mieux la complexité du problème qui se pose aux pays du Moyen-Orient. Je suis aussi revenu en comprenant mieux la nécessité de laisser les parties trouver elles-mêmes des solutions à leurs problèmes. Je ne crois pas que nous puissions les forcer à accepter des éléments de solution sur lesquels elles ne se seraient pas entendues entre elles. Sachant que l'Etat d'Israël est attaqué et pris à parti au sein d'organismes internationaux et ailleurs dans le monde, j'ai voulu vous rappeler qu'au moins un pays respecte Israël et ne le force pas à accepter des positions étrangères à ses propres intérêts, et que ce pays, c'est le Canada. Veuillez vous en souvenir lorsque vous évaluez notre politique étrangère. Nous croyons en la nécessité d'en arriver à un règlement négocié par les parties elles-mêmes, et nous l'avons déclaré à maintes reprises. Israël est bien sûr partie au conflit du Moyen-Orient. Je crois que le Premier ministre m'a affirmé que son pays représentait 50 pour cent de la situation. Je ne suis pas certain du chiffre, mais certainement de l'idée qu'il voulait exprimer. Je suis revenu plutôt désolé de n'entrevoir aucune possibilité d'un règlement immédiat.

A court terme, je ne prévois pas de reprise de cette fameuse politique "de la navette", ni de la conférence internationale pour régler le problème du Moyen-Orient. Même si l'évolution de la situation sera probablement fonction de celle du climat politique de certains pays, il me faut vous rappeler que dans son approche d'une solution permanente si essentielle au bien-être de tous les peuples du Moyen-Orient, le Canada s'en tiendra aux principes et fondements bien établis de sa politique étrangère.

En conclusion, si je passe en revue les discussions que j'ai eues avec les dirigeants israéliens et mes impressions du pays, je considère que ma visite a été un réel succès. Elle m'a permis d'une part de mieux comprendre l'attitude d'Israël face à des questions qui intéressent nos deux pays et, d'autre part, d'expliquer longuement le point de vue du Canada. Comme il est évident que nos deux pays ont intérêt à resserrer leurs liens, j'espère que l'impulsion donnée par ma visite saura se maintenir et que nous pourrons utiliser à bon escient les relations amicales qui existent heureusement entre le Canada et Israël.